

CIP LACTALIN Chloré

*Déturgent Désinfectant alcalin chloré
Nettoyage et désinfection du matériel de laiteries, IAA, viniculture.*

1. PROPRIETES :

LACTALIN Chloré est un produit liquide alcalin chloré. Il est utilisé pour éliminer les souillures organiques et désinfecter totalement le matériel de laiteries ou de toutes industries agroalimentaires.
 Homologué par le ministère de l'agriculture. Autorisation de mise sur le marché N° 2000266.
 Produit homologué à 0,5 % en bactéricide.
 Conforme au règlement CE 889 /2008
 Numéro d'inventaire SIMMBAD 7798.

Domaine d'application en IAA:

Secteur de la transformation alimentaire artisanale et métiers de bouche : Abattoirs, boucheries, charcuteries, plats préparés, traiteurs, boulangeries, pâtisseries, industrie de la boisson ... S'utilise sur tous supports, sols, murs, chambres froides, tables, appareils de découpe, hottes, caissons d'aération, circuits, tunnels de lavage.

Domaine d'application en viticulture :

Déturgent séquestrant, à action rapide sur les matières organiques et à pouvoir dérougissant.

Domaine d'homologation:

Animaux domestiques « matériel transport nourriture », « locaux préparation nourriture ».
 « Matériel de laiterie », « locaux de stockage et de transport »

2. MODE D'EMPLOI :

Application IAA :

Matériel	Méthode	Concentration	Temps
Machines	Pulvérisation	0,5% à chaud (50-60°C) 1% à froid	15 minutes
Sols, Murs, Cuves	Pulvérisation	0,5 % - 2,00%	15 minutes
Circuits, Cuves	Circulation	0,5 % - 2,00%	15 minutes

Pré rinçage à l'eau froide ou chaude potable.

Rinçage à l'eau froide potable.

LACTALIN Chloré s'utilise en alternance avec CIP 2060 de manière à assurer un nettoyage complet et économique. LACTALIN Chloré est un produit non corrosif vis-à-vis des aciers inoxydables dans les conditions normales d'utilisation.

Autre utilisation ponctuelle possible :

Actions de blanchiment et de rénovation des surfaces ouvertes comme les tables de découpe, les tapis de transfert et les sols : utilisation entre 15 et 30 % en pulvérisation à l'eau froide.

Application viniculture :

Matériel	Méthode	Concentration	Temps
Machines à vendanger, conquets, pressoirs, bennes	Pulvérisation	10 à 30 %	5-15 minutes
Sols, Murs, Cuves	Pulvérisation	10 à 30 %	5-15 minutes
Circuits, Cuves	circulation	2 à 3 %	5-10 minutes

Rincer abondamment à l'eau potable.

3. DOSAGE ET CONDUCTIVITE

- **Méthode de dosage colorimétrique – contrôle de la solution:**

- prendre 50 ml de produit à doser
- ajouter 10 ml de thiosulfate de sodium (1 N)
- ajouter 2 ou 3 gouttes d'indicateur coloré : phénolphtaléine (la solution devient rose)
- doser avec le réactif HCl (N/4) jusqu'à décoloration complète (la solution devient incolore)

○ Résultats volumique (V/V) :

Concentration en % volumique = chute de burette de HCl (N/4) X f

Concentration en g / l = chute de burette de HCl (N/4) X f X 10

f = 0,1756 (facteur de titrage volumique)

○ Résultat massique (p/p) :

Concentration en % massique = chute de burette de HCl (N/4) X f

Concentration en g / kg = chute de burette de HCl (N/4) X f X 10

f = 0,2134 (facteur de titrage massique)

b. Mesure de la conductivité:

La courbe de conductivité est à demander au service commercial.

ATTENTION :

- La mesure de la conductivité, pour certain produit est sensible à la dureté de l'eau.
- Bien vérifier votre dureté, et celle utilisée pour la courbe.
- La mesure de la conductivité se fait à 25°C. Utiliser de préférence, un conductimètre à compensation de température ou réguler à 25°C votre échantillon.
- Deux courbes de conductivités sont disponibles (pour les produits ayant une densité > ou < à 1). Veuillez vérifier si votre dosage se fait en volumique ou en massique.

4. EFFICACITE BIOCIDE :

Efficacité bactéricide selon la norme AFNOR EN 1276 en condition de saleté.

Souches d'essai	Concentration minimale bactéricide
Pseudomonas aeruginosa CIP 103467	0,5 %
Escherichia coli CIP 54 127	0,5 %
Staphylococcus aureus CIP 4 .83	0,5 %
Enterococcus hirae CIP 58.55	0,5 %

La concentration minimale bactéricide est de 0.5% selon la norme AFNOR EN 1276 en 5 minutes de contact à 20°C dans les conditions de saleté (3 g / L albumine bovine).

Tests complémentaires hors homologation

Efficacité bactéricide selon la norme AFNOR EN 1276 en condition de saleté

Souches d'essai	Concentration minimale bactéricide
Salmonella typhimurium CIP 58 58	0,5%
Listeria monocytogenese CIP 78 38	0,5%

La concentration minimale bactéricide est de 0,5% selon la norme AFNOR EN 1276 en 5 minutes de contact à 20°C dans les conditions de saleté (3 g/l albumine bovine).

Tests complémentaires hors homologation

Efficacité fongicide et levuricide selon la norme AFNOR EN 1650 en condition de saleté

Souches d'essai	Concentration minimale fongicide
Candida albicans CIP 4872	1%
Aspergillus niger CIP 1431.83	3%

La concentration minimale levuricide à 1%, fongicide à 3% selon la norme AFNOR EN 1650 en 15 minutes de contact à 20°C dans les conditions de saleté (3 g / L albumine bovine).

5. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

Aspect :	Liquide limpide jaune
pH à 1% :	12,5 +/- 0,5
Densité à 20 °C :	1,21 g/cm ³ +/- 0,02
Point de gel :	- 5°C
Stockage :	Tenir à l'abri de la lumière, de la chaleur et du froid.
Concentration chlore actif :	78,46 g/L
Pourcentage en chlore actif	7,06 %
TP :	TP4 : Désinfectants pour les surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
Contient parmi d'autres composants (règlement (CE) n°648/2004) :	Inférieur à 5% : phosphonates Entre 5 et 15% agents de blanchiment chlorés
DCO :	10,47 g/L
DBO :	3,10 g/L
Phosphore :	0,5 g/L
Azote total :	1,22 g/L

6. CONDITIONNEMENT :

Bidon de 6 kg et 24 kg - Fût de 240 Kg - Container de 1200 kg

7. PRECAUTIONS D'EMPLOI :

Ne pas appliquer sur surfaces sensibles, peintes, et métaux légers (alu, cuivre, laiton, bronze, étain, fer). En cas de doute, faire un essai sur une petite surface à la concentration préconisée, laisser agir puis rincer abondamment.

Ne jamais mélanger CIP LACTALIN CHLORE et UN PRODUIT ACIDE.

Produit strictement professionnel

Formule déposée au centre anti-poison de Nancy (N°1002) : + 33 (0)3 83.22.50.50

N° de téléphone d'appel d'urgence INRS/ORFLA : + 33 (0)1 45 42 59 59

Fiche de données de sécurité disponible sur le site : www.hydrachim.fr

Pour une question de sécurité, ne pas déconditionner le produit de son emballage d'origine et ne pas réutiliser l'emballage vide.

Ces informations données à titre indicatif sont le reflet de nos meilleures connaissances sur le sujet.
Elles ne sauraient en aucun cas engager notre responsabilité.

Produit conforme à la législation relative aux procédés et aux produits utilisés pour le nettoyage des matériaux et objet destinés à entrer en contact avec des denrées, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme et des animaux (décret 731.38 du 12.02.1973 arrêté du 19 décembre 2013 modifiant l'arrêté du 19.12.2013).

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Produit conforme au règlement CE 889/2008, pour le nettoyage et la désinfection des installations utilisées pour les produits issus de l'agriculture biologique.

N° de révision 31/03/2015 V9-(1002)